

L e s p o l l u a n t s

d a n s m o n UNE INTRODUCTION
e n v i r o n n e m e n t À L'INVENTAIRE
NATIONAL
DES REJETS
DE POLLUANTS
(INRP)

Remerciements

Document préparé par : Lilen Colombino et Véronique Lacombe

Avec la collaboration de : Jean-François Banville
Anne-Marie Carter
Thérèse Drapeau
Chantal Ménard
Hélène Perrault
Lynne Robinson-Lewis

Graphisme : Marigraf

Illustration (page couverture) : Alain Reno

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000
No de catalogue : En40-596/2000
ISBN : 0-662-65184-7



Cette publication a été imprimée sur du papier recyclé.

Table des matières

Description de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

- Qu'est-ce que c'est? 1
- Qui doit déclarer? 1
- Les substances 2
- Le vocabulaire de l'INRP 2

Où trouver l'information?

- Les publications 3
- Les personnes ressources 4
- Les outils électroniques 5
- La recherche sur internet 6

Ce que je peux faire avec les données 10

Conclusion 12

Lexique 13

Annexe

- Le méthanol: petite histoire d'une substance 14

Description de l'INRP

Qu'est-ce que c'est?

L'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) a été créé en 1992 pour offrir à la population canadienne un certain nombre de renseignements sur les polluants rejetés dans l'environnement, par le biais d'une base de données accessible au public. Chaque année, on y présente les rejets et transferts de substances polluantes par les installations à travers le pays.

Les principaux objectifs du programme sont les suivants :

- informer le public ;
- encourager les réductions volontaires et en suivre les progrès ;
- établir des priorités d'action.

L'INRP, ça représente près de 2000 installations réparties dans les différentes provinces et territoires du Canada.

Qui doit déclarer?

Toute personne au Canada qui possède ou exploite une installation est tenue de soumettre une déclaration à l'INRP si elle satisfait à chacun des trois critères suivants :

- le nombre total d'heures travaillées a atteint ou dépassé 20 000 heures (l'équivalent de 10 employés à temps plein) ;
- l'installation a produit, traité ou utilisé d'une autre manière 10 tonnes (10 000 kg) ou plus d'une substance répertoriée à l'INRP au cours de l'année civile ;
- la substance de l'INRP a été produite, traitée ou utilisée d'une autre manière en concentration égale ou supérieure à 1% en poids, sauf les substances de l'INRP considérées comme des sous-produits. Le poids total des sous-produits, quelle que soit leur concentration, doit être inclus dans le calcul du seuil de dix tonnes pour chacune des substances de l'INRP.

À compter de l'an 2000, les seuils de déclaration pour certaines substances, telles que les micro-polluants toxiques, ont été abaissés afin de s'assurer que les rejets de ces substances sont rapportés à l'INRP.



Les substances

Pour l'année de déclaration 2000, il y avait 268 substances répertoriées, dont 55 sont considérées cancérigènes (telles que définies par le Centre international de recherche sur le cancer) et/ou toxiques au sens de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE).

Une liste de toutes les substances est disponible sur le site internet national de l'INRP.

Le vocabulaire de l'INRP

Tout au long de ce document, vous constaterez que certains termes reviennent régulièrement ; afin de faciliter votre compréhension du texte, voici les termes principaux relatifs à l'INRP et une courte définition pour chacun :

- Installation** Ensemble intégré de bâtiments, équipements, ouvrages ou articles stationnaires, situés sur un site unique ou sur des sites contigus ou adjacents, que la même société possède ou exploite comme une entité unique et intégrée.
Les installations doivent répondre à un certain nombre de critères concernant, par exemple, le nombre d'employés, la quantité et la concentration des substances rejetées.
Il est important de faire la différence entre une installation et une compagnie, car une même compagnie peut opérer plusieurs installations.
- Substance** Matière caractérisée par ses propriétés ; dans le cadre de l'INRP, le terme substance fait référence à tous les polluants répertoriés dans l'inventaire en vertu de la LCPE.
- Rejet** On considère qu'il y a rejet d'une substance lorsque celle-ci est rejetée dans l'environnement à l'intérieur des limites de l'installation, soit par des émissions dans l'atmosphère, des décharges dans les plans d'eau, des rejets dans le sol ou des injections souterraines.
- Transfert** Lorsqu'une substance est envoyée à l'extérieur des limites de l'installation à des fins d'élimination, de traitement préalable à l'élimination, ou de recyclage, on l'identifie comme un transfert hors site.
Dans le cas de l'INRP, les installations doivent déclarer les transferts pour élimination et les transferts pour recyclage de la substance.



Où trouver l'information?

Il existe de nombreuses sources d'informations sur les données de l'INRP. Voici celles qui vous sont proposées dans ce document :

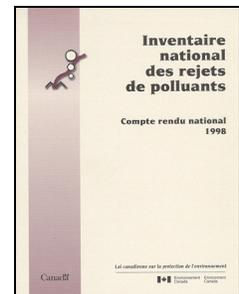
- les publications ;
- les personnes ressources ;
- les outils électroniques.

Les publications

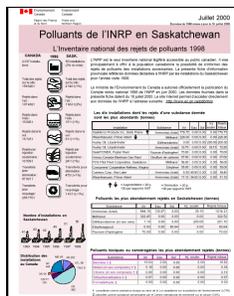
Le rapport sommaire :

Lorsque toutes les installations ont envoyé leur déclaration, les données sont compilées, analysées et mises en forme. Elles sont présentées dans un rapport sommaire qui fournit un aperçu global des rejets pour l'année. Des rapports sommaires sont disponibles à partir de 1993 jusqu'en 1998.

Compte rendu national de 1998



Les fiches régionales :



Chaque région du pays produit annuellement une fiche d'information dans laquelle on retrouve l'essentiel des données de l'INRP pour la région ou la province. Vous y trouverez par exemple des analyses comparatives et des palmarès de rejets, et ce, dans un format pratique et simple à consulter. Ces fiches sont disponibles dans les différents bureaux régionaux, et vous pouvez les télécharger et les imprimer à partir du site internet national de l'INRP.

Fiche de la région des Prairies et du Nord

Il arrive parfois que dans une région, à la demande d'un organisme ou dans le cadre d'un événement particulier, une fiche d'information ait été produite pour une zone ou un secteur particulier. Vous pouvez vous renseigner sur les fiches existantes et les commander dans les bureaux régionaux de l'INRP ou les télécharger en versions prêtes pour l'impression à partir du site internet national de l'INRP.

Les personnes ressources

Vous pouvez communiquer avec les membres de l'équipe nationale de l'INRP à l'un des bureaux régionaux qui se trouvent partout au pays ; ils pourront vous aider à obtenir les outils qui répondront le mieux à vos besoins et pourront vous aider à les utiliser. De plus, si vous cherchez des informations très spécifiques, ils pourront vous guider dans vos recherches.

Environnement Canada, Inventaire national des rejets de polluants

Administration centrale de l'INRP

Place Vincent-Massey
351, boul. St-Joseph, 9e étage
Hull (Québec) K1A 0H3
Téléphone (819) 953-1656 - Télécopieur (819) 994-3266
Courriel : inrp@ec.gc.ca

Nouvelle-Écosse

Queen Square
45, promenade Alderney, 16e étage
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 2N6
Téléphone (902) 426-4482 - Télécopieur (902) 426-8373
Courriel : npri_atl@ec.gc.ca

Région de l'Ontario

4905, rue Dufferin, 2e étage
Downsview (Ontario) M3H 5T4
Téléphone (416) 739-5886 ou (416) 739-5891
Télécopieur (416) 739-4326 ou (416) 739-4251
Courriel : nrpi_ontario@ec.gc.ca

Saskatchewan

Park Plaza, pièce 150
2365, rue Albert
Régina (Saskatchewan) S4P 4K1
Téléphone (306) 780-6001
Télécopieur (306) 780-6466

Colombie-Britannique

224, Esplanade Ouest
North Vancouver (CB) V7M 3H7
Téléphone (604) 666-2588
Télécopieur (604) 666-6800
Courriel : michael.deabreu@ec.gc.ca

Yukon

91782, autoroute de l'Alaska
Whitehorse (Yukon) Y1A 5B5
Téléphone (867) 667-3402
Télécopieur (867) 667-7962
Courriel: benoit.godin@ec.gc.ca

Terre-Neuve et Labrador

6, rue Bruce
Mount Pearl (Terre-Neuve) A1N 4T3
Téléphone (709) 772-5488
Télécopieur (709) 772-5097

Région du Québec

105, rue Mc Gill, 4e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E7
Téléphone (514) 283-7303 - Télécopieur (514) 496-6982
Courriel : inrp_qc@ec.gc.ca

Manitoba

123, rue Main, pièce 150
Winnipeg (Manitoba) R3C 4W2
Téléphone (204) 983-7788
Télécopieur (204) 983-0960

Alberta

Twin Atria no 2, pièce 200
4999, 98e Rue
Edmonton (Alberta) T6B 2X3
Téléphone (780) 951-8726 – (780) 951-8730
Télécopieur (780) 495-2615
Courriel : nancy.taschuk@ec.gc.ca

Territoires du Nord-Ouest

Diamond Plaza, 3e étage
5204, 50e Avenue (Franklin)
Yellowknife (TNO) X1A 2R2
Téléphone (867) 667-4727
Télécopieur (867) 873-8185

Nunavut

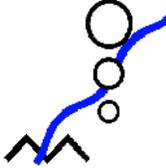
Inventaire national des rejets de polluants
Environnement Canada
Iqaluit, Nunavut
Téléphone (867) 979-3660
Télécopieur (867) 979-8608

La recherche sur internet

Un fois rendu sur le site internet, vous pouvez consulter la base de données pour obtenir certaines informations. L'exemple suivant illustre le processus d'une recherche en ligne, ce qui vous aidera à effectuer vos propres requêtes.

Sélectionner des critères de recherche

Inscrivez le nom de la substance ainsi que la province de votre choix (ce qui permet de délimiter la recherche et ainsi d'accélérer le processus) :



Identifiez le(s) critère(s) désiré(s) de la base de données de l'INRP

Qui?	Nom de l'installation: <input type="text"/>	N° INRP: <input type="text"/>
Quoi?	Nom de la substance: <input type="text" value="Méthanol"/>	N° CAS: <input type="text" value="Tous"/>
Quand?	Année de déclaration: <input type="text" value="1998"/> (Données mises à jour 15 jun 2000)	
Où?	Province/Territoire: <input type="text" value="Québec"/>	
	Ville: <input type="text"/>	Code postal: <input type="text"/>
Type d'industries?	Choisissez le type d'industries (CTI à 2 chiffres):	
	<input type="text" value="Tous"/>	
	Spécifiez le code CTI canadien: <input type="text" value="Tous"/>	
	Spécifiez le code CTI américain: <input type="text" value="Tous"/>	
<input type="button" value="Recherchez"/> <input type="button" value="Nouvelle Requête"/> Aide		

En cliquant sur le bouton "Recherchez", vous avez obtenu la liste de toutes les installations situées au Québec et qui ont déclaré des activités reliées au méthanol :

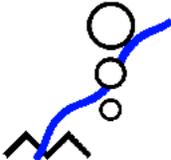
N° INRP	Année	Nom de l'installation	Ville	Province	Rejets	Elimination	Réutilisent
<u>Triez</u>		<u>Triez</u>	<u>Triez</u>	<u>Triez</u>	<u>Triez</u>	<u>Triez</u>	<u>Triez</u>
2752	1998	Abitibi Consolidated Inc - Division Belgo	Shawinigan	QC	.37	0.00	0.00
2502	1998	Abitibi-consolidated - Div. Wayagamack	Trois-Rivieres	QC	0.00	0.00	0.00
2587	1998	Abitibi-Consolidated - Division Laurentide	Grand-Mère	QC	50.11	0.00	0.00
0983	1998	Abitibi-Consolidated Inc. - Division Alma	Alma	QC	.81	0.00	0.00
2636	1998	Abitibi-Consolidated Inc. - Division Port-Alfred	La Baie	QC	18.96	0.00	0.00
4996	1998	Ads Groupe composites/div Beauce Composites	Sainte-Clotilde-de-Beauce	QC	.35	.53	0.00
4369	1998	AKZO NOBEL COATINGS LTD	SAINT JEROME	QC	1.20	.45	0.00
5443	1998	ANACHEMIA CANADA INC	VILLE ST-PIERRE	QC	.30	4.00	0.00
3564	1998	Anachemia Ltee/Ltd	St-Pierre	QC	0.00	0.00	46.30
4407	1998	ARBORITE INC. - ARBORITE DIVISION DE/OF PREMARK CANADA INC.	LA SALLE	QC	.13	.10	0.00
1099	1998	Ashland Chemical Canada Ltd. - Distribution Services	Boucherville	QC	.25	0.00	1.54
5436	1998	BALCAN PLASTICS LTD - SAME	ST LEONARD	QC	.30	0.00	0.00
0007	1998	Borden Chemical Canada Ltd. - Borden Chemical - Laval	Laval	QC	5.28	0.00	0.00
0929	1998	Bowater Pulp and Paper Canada Inc. - Usine de Gatineau	Gatineau	QC	1.49	0.00	0.00
0156	1998	Canada Colors and Chemicals limited - Montreal Facility	Ville St. Laurent	QC	.07	.37	0.00
3140	1998	Cartons St-Laurent inc. - Cartons St-Laurent inc. LaTuque	LaTuque	QC	353.05	0.00	0.00
5406	1998	Cartons St-Laurent inc. - Cartons St-Laurent inc. Usine de M	Matane	QC	45.61	0.00	0.00

Approfondir la recherche sur internet : deux possibilités

À partir de là, deux possibilités s'offrent à vous : 1) vous cliquez sur l'une des installations apparaissant sur la liste pour obtenir des informations plus détaillées à son sujet (**trajet 1**) ; ou 2) vous continuez d'approfondir vos recherches sur la substance elle-même (**trajet 2**).

Trajet 1

Pour chaque installation, voici l'écran que vous verrez :



Compagnie fictive inc.

N° ID INRP -

Adresse
Ville, Province
Code postal

[Information détaillée sur l'installation](#)
[Cliquez ici pour un aperçu des données sur plusieurs années](#)
[Montrez-moi où se trouve l'installation sur une carte géographique](#)

1998 Substances déclarées (tonnes)

Cliquez sur le numéro CAS ou sur le nom de la substance pour connaître les détails spécifiques sur les rejets

N° CAS	Nom de la substance	Rejets	Élimination	Recyclage
	triez	Détails	Détails	Détails
7664-38-2	Acide phosphorique	0.00	0.00	0.00
7664-93-9	Acide sulfurique	0.00	0.00	0.10
50-00-0	Formaldéhyde*	6.90	0.00	0.00
67-56-1	Méthanol	0.37	0.00	0.00
108-95-2	Phénol (et ses sels)	0.00	0.00	0.00

Autres informations sur l'installation :

Pour une même installation, vous avez également la possibilité d'obtenir les données suivantes :

- graphique résumant les rejets de chaque substance ;
- informations détaillées : coordonnées, personnes contact, etc. ;
- aperçu sur plusieurs années permettant de constater l'évolution des rejets ;
- localisation de l'installation sur une carte géographique.

Informations sur les substances rejetées par une installation

Si vous cliquez sur le nom d'une des substances déclarées par l'installation, voici ce que vous obtiendrez :

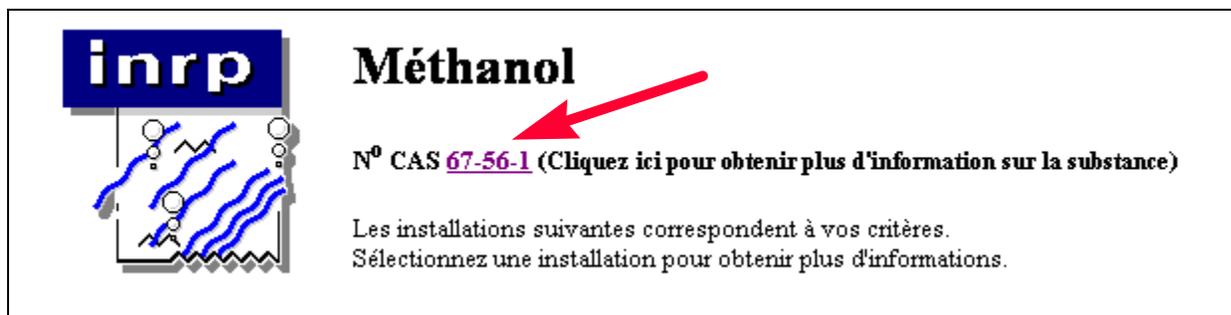
1998 Détails sur la substance		
Méthanol (CAS # 67-56-1)		
Cliquez ici pour des informations physicochimiques sur: Méthanol (disponible en anglais seulement)		
Cliquez ici pour des informations toxicologiques sur: Méthanol (disponible en anglais seulement)		
Classification type des industries		
Canadien	27	Industries du papier et produits connexes
	2712	Ind. du papier journal
Américain	2621	Usines de papier
SCIAN	322122	Usines de papier journal
NATURE DES ACTIVITÉS		
Fabrication de la substance		Pour utilisat./traitement sur le site.
		Pour vente/distribution.
	X	Comme sous-produit.
		Comme impureté.
Traitement de la substance		Comme réactif.
		Comme constituant d'une préparation.
		Comme constituant d'un article.
		Pour réemballage seulement.
Utilisation d'une autre manière		Comme auxiliaire de traitement.
		Comme auxiliaire de fabrication.
		Pour utilisation accessoire/autre.
Commentaires (installation)		
Aucun commentaire fourni		

À partir de cette fenêtre, vous pouvez cliquer sur les liens pour obtenir des données physico-chimiques ou toxicologiques concernant la substance que vous aurez choisie.

Ces liens vous dirigent vers un autre site internet où sont compilées les informations techniques sur la plupart des substances chimiques existantes, dont celles répertoriées à l'INRP. Ces informations techniques ne sont cependant disponibles qu'en anglais.

Trajet 2

Si vous cherchez d'abord à obtenir des informations sur une substance en particulier, vous devez prendre un chemin légèrement différent : lorsque vous arrivez à l'écran ci-dessous, vous devez cliquer sur le [numéro de CAS](#) pour obtenir l'information recherchée.



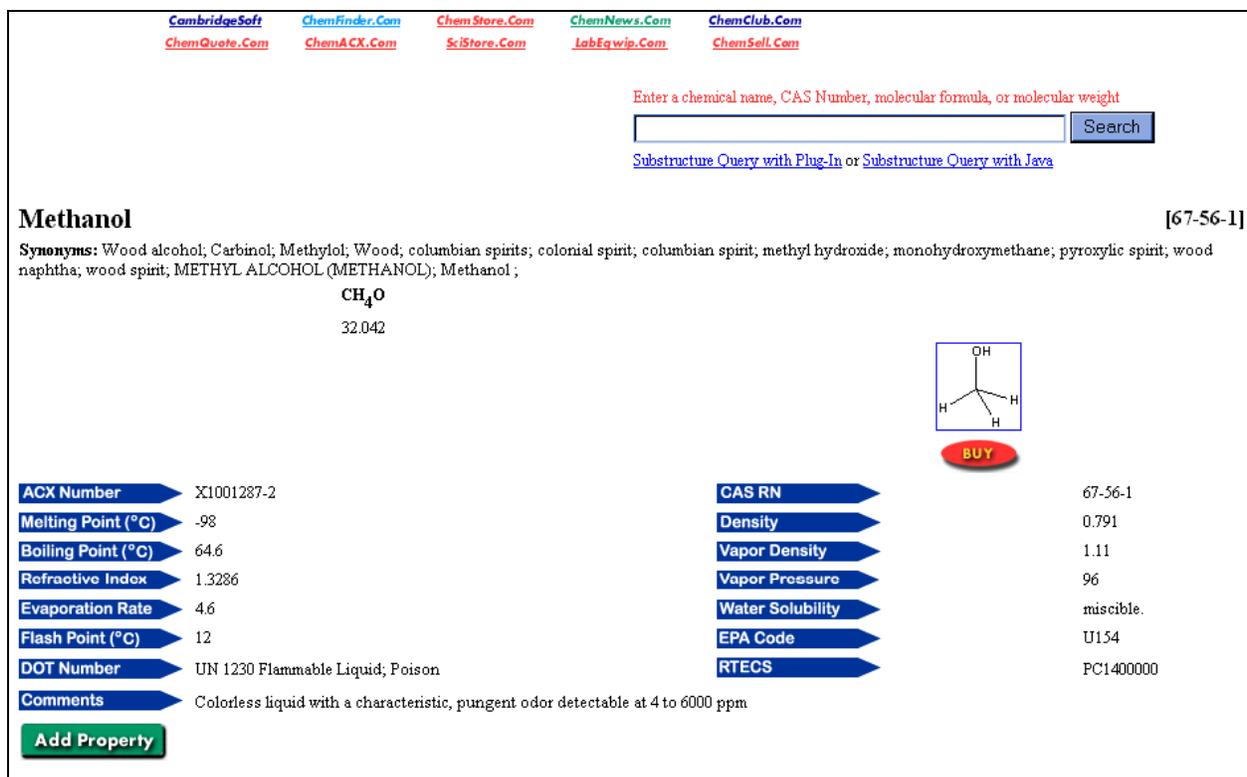
inrp

Méthanol

N^o CAS [67-56-1](#) (Cliquez ici pour obtenir plus d'information sur la substance)

Les installations suivantes correspondent à vos critères.
Sélectionnez une installation pour obtenir plus d'informations.

En cliquant sur ce numéro, vous serez dirigés vers le site internet où sont compilées les informations techniques sur la plupart des substances chimiques existantes (www.chemfinder.com). Voici ce que vous obtiendrez comme information concernant le méthanol :



CambridgeSoft ChemFinder.Com ChemStore.Com ChemNews.Com ChemClub.Com
ChemQuote.Com ChemACX.Com SciStore.Com LabEquip.Com ChemSell.Com

Enter a chemical name, CAS Number, molecular formula, or molecular weight

[Substructure Query with Plug-In](#) or [Substructure Query with Java](#)

Methanol

[67-56-1]

Synonyms: Wood alcohol; Carbinol; Methylol; Wood; columbian spirits; colonial spirit; columbian spirit; methyl hydroxide; monohydroxymethane; pyroxylic spirit; wood naphtha; wood spirit; METHYL ALCOHOL (METHANOL); Methanol;

CH₄O
32.042



BUY

ACX Number	X1001287-2	CAS RN	67-56-1
Melting Point (°C)	-98	Density	0.791
Boiling Point (°C)	64.6	Vapor Density	1.11
Refractive Index	1.3286	Vapor Pressure	96
Evaporation Rate	4.6	Water Solubility	miscible.
Flash Point (°C)	12	EPA Code	U154
DOT Number	UN 1230 Flammable Liquid, Poison	RTECS	PC1400000
Comments	Colorless liquid with a characteristic, pungent odor detectable at 4 to 6000 ppm		

Add Property

Page du site internet Chemfinder

Vous trouverez également dans ce site de nombreux liens vers d'autres sites qui traitent de la substance sous différents angles.

Ce que je peux faire avec les données

Selon les critères de recherche que vous aurez sélectionnés, vous obtiendrez différents types de résultats. Certaines données seront utiles et d'autres moins, selon vos intérêts ou votre champ d'action.

Je travaille pour un organisme voué à la protection de l'environnement :

- je peux constater quelles sont les entreprises de ma région qui ont réduit leurs rejets au cours des dernières années ;
- je sais quelles sont les installations qui font des activités de prévention de la pollution ;
- je peux diffuser les informations dans mon entourage ;
- je peux mettre en oeuvre des projets de prévention ou de restauration ;
- je peux travailler conjointement avec les installations pour améliorer la qualité de l'environnement dans ma communauté.

Je travaille pour un organisme de santé publique :

- je sais si les installations de ma région rejettent des substances cancérigènes ou toxiques ;
- je peux faire des études d'impact ;
- je peux informer la communauté médicale.



Je suis un enseignant :

- je peux utiliser les données pour sensibiliser mes étudiants à la question environnementale ;
- je peux utiliser la base de données pour apprendre à mes étudiants à faire des recherches ;
- je peux mettre en oeuvre un projet à visée environnementale.

Je travaille pour un organisme de protection civile :



- je peux savoir si dans les installations situées dans la zone qui m'intéresse on trouve des substances explosives, inflammables, poisons ou présentant d'autres types de risques ;
- en cas de situation d'urgence dans une installation, je peux avoir un aperçu de ce qui m'attend lors de mon intervention ;
- je peux informer mes partenaires et planifier mes interventions avec eux en fonction des données que j'aurai obtenues.

Je suis un citoyen engagé :

- je peux encourager les installations situées dans mon entourage à faire plus d'activités de prévention de la pollution ;
- je peux contacter mon député pour lui demander que les questions environnementales soient débattues ;
- je peux exercer des pressions auprès des autorités en cas de problème ;
- je peux m'impliquer auprès d'autres organismes et leur faire connaître l'INRP.



Conclusion

Ce guide constitue une introduction à l'inventaire national des rejets de polluants. Cette initiative a pour objectif de démontrer les multiples possibilités de cet outil de recherche qu'est l'INRP. Nous espérons que son utilisation vous permettra de mieux travailler à la protection de la qualité de notre environnement.

L'inventaire national des rejets de polluants est une banque d'informations en constante évolution. Les substances et les installations peuvent changer d'une année à l'autre. Les publications sont mises à jour annuellement, de nouveaux outils sont produits, de nouvelles méthodes pour obtenir l'information sont développées. Soyez vigilants pour découvrir les nouveautés qui apparaîtront régulièrement dans le site internet.

Les données comprises dans l'inventaire, aussi précises soient-elles, ne représentent qu'une partie de la réalité, une fraction de l'ensemble des produits chimiques rejetés et transférés dans l'environnement au Canada. D'autres substances (par exemple des gaz à effet de serre tels que le dioxyde de carbone et le méthane) sont déclarées dans le cadre d'autres inventaires, ou administrées en vertu d'autres programmes. De plus, les installations qui rejettent des polluants ne sont tenues de déclarer à l'INRP que si elles répondent à une série de critères (nombre d'employés, quantités fabriquées, traitées ou utilisées d'une autre manière ou transférées, etc). C'est pourquoi il est essentiel de combiner les différentes sources d'informations qui existent au pays pour obtenir un tableau plus complet de la situation.

Il faut également savoir que l'impact du rejet d'une substance dépend d'une gamme de facteurs : toxicité de la substance, conditions et durée d'exposition, type de rejet et milieu récepteur visé (eau, air ou sol). Un rejet élevé d'une substance peut être moins dommageable que le rejet d'une autre substance, même en quantités très différentes.

En résumé, malgré ses limites, l'INRP est un outil efficace et important pour les citoyens qui désirent s'informer et s'engager dans la protection de leur environnement. Chacun peut utiliser les données de l'inventaire à la façon qui lui conviendra le mieux pour contribuer à l'amélioration de la qualité de notre environnement.



Lexique

CAS	<i>Chemical Abstract Service</i> , numéro d'enregistrement unique d'une substance permettant de l'identifier malgré ses nombreux pseudonymes.
Cancérigène	Une substance est classifiée comme cancérigène selon le Centre international de recherche sur le cancer : peut augmenter l'incidence d'un néoplasme malin. On utilise également les termes "cancérogène" et "carcinogène".
Code CTI	Code de classification type des industries ; identificateur numérique correspondant aux divers types de secteurs d'activité industrielle.
Critères	<p>La loi oblige toute installation située au Canada à produire une déclaration si elle répond aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• le nombre d'heures travaillées par les employés est de 20 000 ou plus (l'équivalent de 10 employés à plein temps)• les substances répertoriées à l'INRP sont fabriquées, traitées ou utilisées d'une autre manière dans une quantité supérieure ou égale à 10 tonnes métriques et en concentration de 1% ou plus (sauf pour les sous-produits). <p>Des seuils réduits de déclaration ont été fixés pour certaines substances, telles que les micro-pollutants, à compter de l'an 2000.</p>
Élimination	<p>L'élimination d'une substance peut se faire selon les procédés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• traitement physique, chimique ou biologique• incinération ou procédé thermique• confinement• évacuation dans un réseau d'égout municipal• injection souterraine• épandage.
LCPE	Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
Recyclage	<p>Dans le cadre de l'INRP, une substance peut être recyclée de l'une des façons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• récupération d'énergie, de solvants, de substances organiques ou inorganiques, de catalyseurs, des métaux et de leurs composés, des acides et des bases, de résidus de pollution• raffinage ou réutilisation des huiles usées.
Toxique	En vertu de la LCPE, une substance sera considérée comme toxique si sa présence risque d'entraîner des conséquences néfastes sur la santé et l'environnement.

Annexe

Le méthanol : petite histoire d'une substance

Le public en général connaît peu les propriétés et les usages des substances toxiques. Pourtant, comme elles sont présentes d'une façon ou d'une autre dans notre vie quotidienne, il peut être intéressant d'en apprendre plus sur elles. La présentation d'une substance spécifique peut être un exemple utile pour les utilisateurs des données de l'INRP ; voici donc une description et une explication des effets qu'elle peut avoir sur l'environnement et sur la santé des gens.

Caractéristiques

Substance liquide, incolore et transparente, qui s'évapore
Forte odeur lorsque à température ambiante
Pseudonymes : alcool méthylique, alcool de bois ou carbinol

À quoi sert le méthanol?

Le méthanol est utilisé dans la fabrication des produits suivants :

Pesticides
Produits pharmaceutiques
Décapant à peinture
Antigel
Essence
Produits nettoyants



On en retrouve également sous forme de solvant dans les produits suivants :

Résine
Adhésifs
Encre
Produits pharmaceutiques

D'où provient le méthanol?

Le méthanol peut provenir des sources suivantes :

Usines de pâtes et papiers
Manufactures de produits chimiques (comme le plastique)
Procédés d'extraction du pétrole brut et du gaz naturel
Véhicules de transport
Volcans et sources d'eaux thermales
Processus de décomposition biologique des déchets
Boues
Eaux usées
Chauffage au bois



De quelle façon se retrouve-t-il dans notre environnement?

Lorsque le méthanol est utilisé dans un procédé de fabrication, il s'évapore et est rejeté dans l'air ; c'est pourquoi la majeure partie des rejets de méthanol est déclarée sous forme d'émissions gazeuses. Cette substance se retrouve dans notre environnement pour les raisons suivantes :

- peut se mélanger à l'eau et être entraînée par le ruissellement des eaux de pluie ;
- ne s'incorpore pas facilement au sol mais s'évapore dans l'atmosphère ;
- peut se décomposer sous l'action de micro-organismes et pénétrer dans la nappe phréatique.

Quels sont ses effets sur l'environnement?

Les renseignements sur les effets de la présence de méthanol dans l'environnement sont très limités, c'est pourquoi il faut demeurer prudent à ce sujet. Voici les effets qui sont connus concernant le méthanol :



- se décompose en d'autres produits chimiques et peut contribuer à la formation du smog ;
- présente un faible taux de toxicité pour les organismes aquatiques et terrestres ;
- à moyen terme, peut causer des problèmes de croissance pour les plantes et causer la mort de certaines espèces animales ;
- à long terme, peut occasionner des problèmes de fertilité chez les animaux.

Quels sont les effets sur ma santé?

De même que pour l'environnement, il existe peu de renseignements sur les effets d'une exposition au méthanol. On sait par contre que le méthanol peut causer les effets suivants :

- troubles visuels allant jusqu'à la cécité permanente suite à une absorption cutanée ;
- en fortes concentrations, la nausée, les vomissements, dépression cardiaque, troubles au foie, troubles neurologiques ;
- suite à un contact direct, irritation des yeux, du nez, de la bouche, de la gorge et de la peau ;
- peut réagir à l'air et se transformer en formaldéhyde, qui est une substance cancérigène.

Ces informations proviennent de diverses sources, notamment le compte rendu annuel de l'INRP. Il existe également des programmes similaires à l'INRP dans d'autres pays qui peuvent constituer une source de renseignements complémentaires à ce que vous pourrez trouver à l'aide des outils présentés dans ce document. Pour les adresses internet des programmes d'inventaire de polluants, veuillez vous référer au site internet national de l'INRP.